

# Covid-19: Le sort mitigé réservé aux eaux usées du lavage des mains

*Devenir un réflexe pour la majorité des béninois, le lavage des mains à l'eau et au savon figure parmi les meilleures manières de lutter contre la propagation du coronavirus, la Covid-19.*

Ainsi, pendant que le nombre de personnes testées positives au Coronavirus, Covid-19 ne cesse d'augmenter en République du Bénin, comme dans les autres pays africains où la barre des 500 000 cas ont été récemment franchit, la problématique de la gestion des eaux usées issues du lavage des mains continue d'être un casse-tête quotidien pour les populations.

Après avoir fait un tour dans les villes phares du département du Zou, on s'aperçoit que la majorité des Eglises, Mosquée, Lieu de vente, Entreprises, Administration publique et ménages ont mis en place des dispositifs de lavage des mains modernes ou traditionnels plus ou moins acceptables en vue de permettre à tout visiteur d'accomplir ce geste simple, mais protecteur.

Mais la question à laquelle les gens sur le terrain tentent à peine de répondre est: Comment les eaux usées issues du lavage des mains sont gérées ? Nous les déversons à la rue ou dans les caniveaux ont-ils déclarés avec assurance en violation flagrante du code d'hygiène publique en République du Bénin en son article 3.

Pourtant, le ministère de la Santé avait recommandé qu'avant de verser dans la nature, il faut décontaminer au chlore les eaux usées avant canalisation. De plus, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a recommandé que les eaux usées résultant du lavage des mains doivent être recueillies et traitées en toute sécurité avec du chlore avant d'être redirigées vers les égouts ou vers un puits d'infiltration.

Pour M. Assongba, Chargé de l'hygiène et de l'assainissement dans un centre de santé privé à Bohicon « sil se retrouvait qu'un malade s'était lavé les mains, il aurait déjà libéré quelques pathogènes du virus » et donc poursuit il « le

déversement dans la nature de ces eaux usées constitue un grand risque de propagation à condition qu'elles ne soient pas bien gérées ». Parlant des puits d'infiltration, le Technicien des déchets médicaux qu'il faut y déverser les eaux traitées à condition que la nappe phréatique se trouve à 2 m du fond du puits au minimum.

Le problème ne date pas de l'ère de Covid-19, puisqu'une étude publiée en 2018 affirme qu'en Afrique subsaharienne environ 95 % des eaux usées sont directement déversées dans la nature sans aucun traitement ce qui représente des sources de pollution pour les ressources en eau. Il est très important de gérer selon les normes les eaux usées issues du lavage des mains pour non seulement une vraie lutte contre le coronavirus, Covid-19, mais aussi pour éviter d'autres pathologies.

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité